

Le professeur Auguste Piguet aime les vieilles maisons.

Les localités du Haut-Vallon se présentent sous deux aspects différents; les unes sous celui d'un noyau assez compact; les autres sous celui d'un long bec ou flanquant le chemin de part et d'autre, d'un seul côté parfois.

Pareilles dispositions ne répondent nullement à un système. Des circonstances à déceler imposèrent ce double mode de disposition. Il y a même lieu de distinguer trois variantes caractéristiques d'agglomérations.

Quelques villages du type ramassé doivent leur forme, soit au monastère dans et aux abords duquel les colons se fixèrent, ainsi au Lieu et à l'Abbaye, soit à des établissements industriels qui attirèrent une horde d'ouvriers, ce qui fut le cas aux Charbonnières et au Brassus.

A noter pourtant que l'Abbaye se développa grâce au monastère et à l'industrie conjugués. De même Rochatville¹ prospérait aussi bien par l'agriculture que par l'industrie.

Le type ramassé de certains hameaux paraît dû à des circonstances toutisautres. Ici pas de ruisseau torrentiel dont la force motrice exerçait un attrait irrésistible. L'exiguïté des terrains propres à bâtir dut jouer en l'occurrence un rôle capital.

Chaque cas mérite d'être étudié séparément.

En Pra German, soit au village du Pont à venir, les Rochat édifièrent successivement deux fermes assez distantes l'une de l'autre. Leur nombreuse descendance, coincée entre les deux lacs et la pente raide des Agouillons, n'avait guère de choix pour bâtir. Elle se vit contrainte à remplir le vide entre les bâtiments d'origine.

Au Séchey, nous rencontrons des conditions analogues. Deux rangées distinctes de maisons contiguës y firent d'abord apparition. Mais des fondrières marécageuses s'étendaient au levant, au midi le terrain se révélait impropre à la culture; à l'arrière le sol s'élevait rapidement. Que faire, si non construire entre ces premières habitations ou aux environs immédiats de celles-ci? Le hameau des Meylan prit ainsi, par la force des choses, une forme ramassée.

1. NDR. Auguste Piguet utilise souvent cette expression pour désigner le village des Charbonnières ou autrefois Grandes Charbonnières.

On en peut dire autant du Solliat où un certain espace séparait le voisinage des Capt. de celui des Reymond. Leurs descendants, trop à l'étroit, ainsi que de nouveaux venus, des gendres sans doute, bâtirent tout naturellement entre les deux lignées, puis aux abords, dans les sites les plus convenables. Ils n'avaient pas grand choix. Des prés humides ne s'étendaient-ils pas de trois côtés et la forêt au couchant ?

Dans la vallée principale, le village du type allongé doit avant tout ce caractère à la configuration du terrain. Une bande cultivable relativement étroite séparait la pente des monts du lac ou de l'Orbe. Des ruraux, puis des habitations fixes, surgirent à l'orée des forêts sur les points les plus sains, partant les plus propices à la construction.

Ces premiers établissements correspondaient, on pouvait s'y attendre, aux grandes concessions (mas) consenties autrefois par les abbés, puis par la commune du Lieu.

Or, ces grandes propriétés ne durèrent qu'un temps. Presque toutes se subdivisèrent. Souvent fils et gendres, par esprit de famille ou besoin de sécurité, adossèrent leur bâtisse à la maison mère. Ils s'édifièrent des "rangs neufs",¹ disait-on de ce temps-là. Ainsi naquirent ces caractéristiques lignes de fermes contiguës, les "voisinages".²

Parfois quelques-uns des ayants-droit au mas d'origine préféraient faire bande à part. Ils s'édifièrent ainsi une demeure particulière sur leur lot de terre, à deux pas de la ferme ancestrale. Il en résulta de petits noyaux d'habitations occupées par de proches parents. Ces écarts répondirent pour la plupart aux appellations de Chez ou Vers, Chez précédant le patronyme familial. Chez les Aubert, Chez les Berney, Chez les Goy, Chez les Lecoultre, Chez Meylan et autres.

L'espace compris entre les maisons égrenées ou les écarts disposés en enfilade le long du chemin, se combla plus ou moins au cours des siècles.

Ainsi se formèrent, par interpolations successives, les grands et peuplés villages du Sentier et de l'Orient. Ils apparaissent à cette heure sous forme d'une rue interminable.

1. La largeur du rang variait. L'on parlait couramment de rangs forts ou faibles. Les comptes communaux signalent au XVIII^{ème} siècle, des rangs de 9 pieds (3 mètres) à côté d'autres de 18. Ce terme de rang cessa d'être utilisé au début du siècle dernier. Une ferme comprenait de quatre à cinq rangs de largeur. Son toit s'évaluait en pannes ou pennes. En Bourgogne voisine les fermes de six rangs n'étaient pas rares.

Le Sentier demeura longtemps, en comparaison du Brassus, une agglomération secondaire. La présence de la maison de commune et de l'église lui assurèrent pourtant quelque importance.

Devenu en 1803 chef-lieu de district et de cercle, Le Sentier se sentit le vent en poupe. Ce fut toutefois dans la seconde moitié du siècle dernier seulement qu'il prit vraiment de l'essor. Les habitants renoncèrent ou presque à l'agriculture. Peu à peu les espaces entre les noyaux du Bas, du Haut et de la Golisse se comblèrent. Les deux gares motivèrent l'apparition de nouveaux quartiers. Une rue parallèle à l'artère principale se créa à mi-côte. La localité prit un aspect quasi citadin.

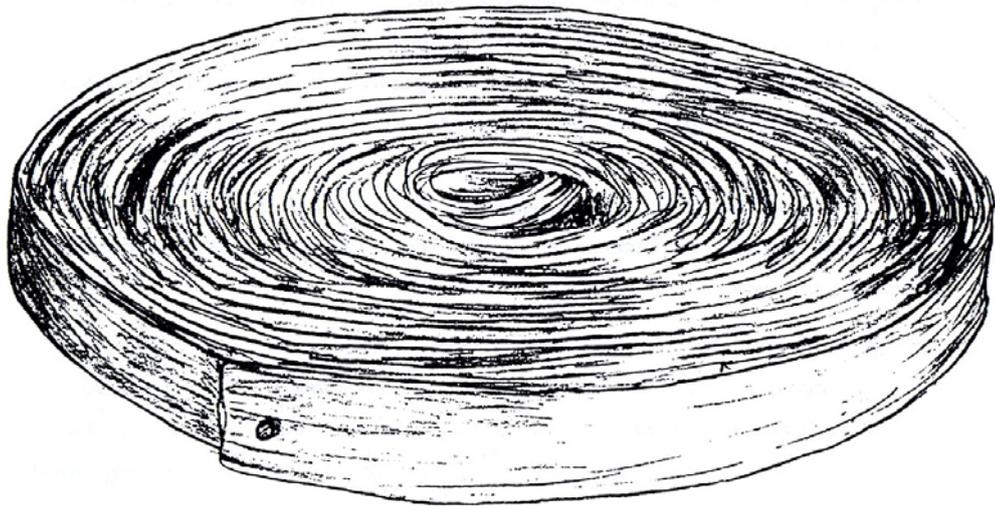
Il s'en faut de peu aujourd'hui que la capitale ne se réunisse à son faubourg de Chez-le-Maître.

En dehors des villages du Sentier et du Brassus, la poussée constructive se fit moins sentir. Le long boyau des Bioux demeura partagé en quatre secteurs séparés.

Plus ou moins écartés les uns des autres également, les hamelets qui jalonnent les routes tendant de l'Orient et du Sentier au Brassus. On en peut dire autant des écarts du vallon supérieur, du Solliat à la Combe du Moussillon.

Ces nombreux écarts et quelques fermes isolées correspondaient, rappelons-le, aux grandes concessions de terrains d'il y a trois siècles ou plus.

Les communes du Lieu et de l'Abbaye, où la population tend plutôt à baisser, accusent relativement peu de constructions nouvelles.



Un rouleau de sangles à vicherin.

Il paraît étrange que, dans une région hérissée de bois, la pierre ait, aussi haut qu'il est permis de remonter, servi à la construction des habitations. Cette singularité propre à toute la chaîne du Jura, semble témoigner de la force de la tradition. Nos populations, venues sur le tard du bas pays coloniser les combes jurassiennes, demeurèrent fidèles à la pierre utilisée par leurs ancêtres¹.

Que reste-t-il à cette heure, en fait de maisons d'origine ancienne gardant en quelque mesure leur cachet vétuste et nous révélant les secrets du mode de construction d'autrefois ? Un bien petit nombre. Le feu s'acharna à annihiler les témoins d'un lointain passé. L'habitant contribua de son côté dans une large mesure à cette disparition néfaste à notre point de vue. Il s'ingénia à réparer, à transformer, rehausser, embellir sa demeure au point de lui enlever tout cachet original.

La palme d'ancienneté revient sans conteste à la douzaine de fermes nichées dans les ex-édifices conventuels de l'Abbaye. Pour les aménager, il fallut éventrer sans pitié voûtes, vastes salles et cuisines. Chaque pièce est une énigme. On parvient toutefois à reconstituer les traits essentiels du plan conçu par des architectes du nord de la France au début du XI^{ème} siècle.

Entrer dans le détail entraînerait trop loin. Contentons-nous de signaler aux amateurs de pittoresque les vastes hottes de cheminées en pierre demeurées debout; les murs en gros cailloux (chillons) noyés dans un mortier d'une résistance extraordinaire, pétri à l'urine selon la tradition².

Deux douzaines de maisons basses d'ordinaires accolées, réparties dans tout le district, constituent les plus anciens échantillons de l'authentique style du pays. Ces bâtisses en éteignoir, aux immenses

1. Les robustes soubassements de la seconde cellule monastique du Lieu parlent en faveur d'une construction en pierre.

Les amas de blocs visibles au Lieu sur l'emplacement de la maison Bassin doivent provenir de solides murailles.

Au Chenit, les assises de la ferme des Vieux Chesaultx, apparue avant 1490, impliquent également l'emploi du solide calcaire du Jura.

2. NdR. Ces fermes ont été détruites à leur tour par le feu en 1966

(voir FAL du 26 février 1966). Elles n'ont pas été reconstruites.

toits peu inclinés, souvent défigurés hélas, datent des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles. 178

Le XVIII^{ème} siècle vit s'élever les premières maisons à étage. Certaines d'entr'elles exhibent encore le millésime de leur construction au linteau de la porte d'entrée, à celui de la grange, ou sur la plaque de contre-feu.

Cet étage renfermait une chambre dite "sâla", au soleil levant. Les jeunes éléments de la famille l'occupaient d'ordinaire.

Les propriétaires de maisons basses, plutôt que de relever leur bâtiment, trouvèrent le moyen d'y loger un étage en rognant l'un ou l'autre des pans du toit. Une nouvelle façade fut construite en arrière de celle que l'on venait de démolir. Le raccourcissement s'opéra tantôt pour le pan de devant, tantôt pour celui de derrière, rarement des deux côtés. De là ces singulières toitures aux pans d'inégales longueurs.

Un procédé plus récent consista dans le surélévement effectif du bâtiment. On procédait comme suit. Les chappuis plantaient une robuste colonne à chacun des angles de la maison basse. Les maçons surhaussaient les murailles à la hauteur voulue. Une nouvelle ramure et toiture se construisaient au-dessus de l'ancienne. Alors seulement on procédait à l'enlèvement du toit vermoulu. Ainsi les occupants du rez-de-chaussée demeuraient à l'abri pendant toute l'opération.

À l'une ou l'autre des façades latérales, les "chapes", pour nous servir du terme du cru, vient parfois se souder une annexe de la largeur d'un pan ou plus étroite encore. Ces rajouts, les "ralliettons", datent seulement du siècle dernier.

Les murs des façades latérales atteignaient rarement la poutre faitière. On se contentait de fermer en planches le vide triangulaire compris entre le faite de la muraille et les pans du toit. La chape de bise recevait de coutume une protection en planches, celle de vent en bardeaux.

Du temps des Bernois l'impôt sur les maisons se payait à raison de tant par toise de façade. Il y avait donc avantage à ce que deux familles fussent logées l'une sous le pan de devant, l'autre sous celui de derrière du même bâtiment. Ces maisons bi-partites répondaient au nom de "cabornes". L'une d'entr'elles tient encore bon¹.

1. Il s'agit probablement de la maison Capt au Brassus, celle où Mme Odette Capt tient son atelier de tissage.

Fait unique en son genre à la Vallée, quatre familles du Pont s'associèrent pour construire un vaste bâtiment. On l'appelle comme de juste le Grand Toit¹.

179

Certaines fermes, d'abord propriétés d'un seul, se partagèrent par la "frête". On eut ainsi des cabornes tardives à côté de rares cabornes d'origine.

1.

Le Grand Toit

Il existe au Pont (vallée de Joux) une curieuse maison dite «le Grand Toit», maison de jadis, au toit immense, descendant tout bas jusqu'à portée de la main et qui abrite actuellement quatre branches différentes de la belle et innombrable famille des Rochat.

Sous «le Grand Toit» sont nés et ont été élevés sept instituteurs et institutrices portant le nom de Rochat et dont six enseignent encore dans le canton de Vaud, à savoir: M.M. Louis Rochat (Lausanne), Emile Rochat (Vallorbe, brevet de 1907), M^{me} Eugène Maire-Rochat (Vufflens-le-Château, brevet de 1901), M. Louis A. Rochat (Yverne, 1906), M^{me} Marie Rochat (Saint-Sulpice, 1917) et M. Jules-David Rochat (1921). Le septième, un vétéran, Marc Rochat, est décédé au début de l'an passé.

«Le Grand Toit» comprend en réalité quatre maisons, séparées jusqu'à mi-hauteur seulement par des cloisons de planches. C'est une des plus vieilles maisons du Pont et probablement de toute la vallée de Joux. Elle doit avoir été bâtie au XVI^e siècle, ainsi que semble le prouver une plaque de cheminée assez curieuse, mise au jour par des réparations faites au rez-de-chaussée: cette plaque, en fonte, très épaisse, d'environ un mètre carré de surface, est datée de 1591, elle est à demi rongée par la rouille et ne porte pas d'ornements. A sa partie supérieure se voit encore un écusson en relief dans lequel sont les deux initiales P. B. (peut-être celles du fondeur) surmontées d'une tête de taureau, armoiries de la commune de l'Abbaye. A l'angle supérieur gauche se trouve, fait curieux, une grande croix, en relief aussi; il semble étrange de trouver une croix avec une date postérieure à l'introduction de la Réforme dans le Pays de Vaud. Cette croix est manifestement un souvenir catholique provenant des moines fondeurs établis à l'Abbaye; peut-être les successeurs de l'œuvre des moines ont-ils conservé les moules trouvés, sans souci des ordonnances bernoises proscrivant tout ce qui rappelait le catholicisme.

«Le Grand Toit» offre d'autres curiosités encore: ainsi une cheminée monumentale portant à sa partie supérieure une sorte de couvert à deux pans que l'on ferme de la cuisine, au moyen d'une longue corde. Cette cheminée servirait et sert de fumoir pour la charruterie.

A. T.

(«Feuille d'Arès
de Lausanne»,
6 mars 1923)

La coutume de juxtaposer les constructions existait chez nous au XV^{ème} siècle déjà; mais longtemps avant sans doute. Le livre des reconnaissances de 1489 se charge d'en apporter la preuve. La villa de Loco d'alors n'avait pas volé son appellation de ville. On y vogait sept lignées de maisons contiguës, respectivement composées de quatre, trois, sept, quatre, deux, cinq et deux habitations ou ruraux. Un cheseau, soit l'emplacement d'une ferme disparue, se glissait toutefois au beau milieu de l'une de ces rangées.

Les colons partis du Lieu pour mettre en valeur le reste du territoire communal procédèrent comme leurs majeurs. Les pages précédentes ont signalé les conditions dans lesquelles apparurent sur une infinité de points ces enfilades plus ou moins allongées de maisons basses, dites "voisinages".

Ces pâtés de maisons s'édifièrent à la longue au fur et à mesure des nécessités familiales. Découvrir la cellule primitive dans ce complexe n'est pas facile. Elle peut en occuper le centre ou les ailes. Les inscriptions au linteau de la grange, les dates en relief des plaques de contre-feu, nombre d'autres indices sur lesquels on ne saurait insister ici, renseignent sur l'ordre respectif de l'apparition des tranches constituantes de la rangée. Des remaniements successifs, des changements de destination de locaux (rural converti en habitation ou vice-versa), viennent souvent compliquer les tentatives de reconstitution.

Celui qui parcourt la Vallée sans se presser, pedibus cum jambis, ou à la Tartarin, s'apercevra que la presque totalité des bâtiments anciens est orientés du N.E. au S.O. dans la direction générale du vallon. Rares sont les maisons dites mal tournées, c'est-à-dire à pignon sur rue. Le village du Pont, vu son emplacement à la tête du lac, fait naturellement bande à part.

L'orientation usuelle serait-elle l'effet du pur hasard? On a de bonnes raisons d'avancer que l'expérience joua dans ce choix un rôle déterminant. Ceux qui, à notre époque, ont eu la fâcheuse inspiration de faire fi de la tradition, se sont aperçu que la neige tombée avec plus d'abondance sur le pan tourné vers le midi endommageait la toiture et menaçait de dévier le berceau.

Maints touristes en auront fait la remarque, le rural occupe parfois, au rebours du bon sens, le midi, l'habitation le nord du bâtiment. La raison n'en est pas facile à élucider. Peut-être voulut-on délibérément dans quelques cas avantager le bétail, source principale du bien-être de la famille. D'ordinaire il s'agit d'un rural adossé après coup à l'habitation en suite de partage. Quelques maisons doubles, c'est-à-dire deux propriétés contiguës isolées, font voir des étables jumelles au milieu, les logements aux extrémités. La raison d'être de cette particularité

m'échappe dans la plupart des cas.

181

Juger d'emblée de l'âge d'un bâtiment d'après sa façade principale peut causer de sérieux mécomptes.

Contemplez cette façade harmonieuse aux fenêtres équidistantes et d'un même module, oeuvre apparemment d'un architecte compétent. Quel trompe l'oeil ! Si la moitié sud de la ferme remonte à 1794, le rural, originellement en bois, se vit, trente ans après coup, pourvoir d'une muraille.

A deux pas de là une imposante lignée de maisons attire notre attention. Cette belle façade, percée de 32 fenêtres et de 3 portes, semble avoir été édiflée en une fois. Or il n'en est rien. A y regarder de près, les trois fenêtres nord du rez-de-chaussée apparaissent légèrement plus courtes que leurs soeurs. Cet angle rappelle seul la façade de la maison basse d'autrefois.

Jusqu'au milieu du siècle passé, il n'était guère d'habitation qui n'eût son rural attenant. Même les sieurs ministres ne pouvaient se dispenser d'une grange et d'une étable.

Le progrès industriel vint peu à peu modifier cet état de choses. D'habiles horlogers renonçant à se livrer conjointement à la culture, des négociants, des enrichis, s'édifièrent des maisons dépourvues de rural, dans les centres surtout. Puis apparurent successivement des fabriques aux innombrables fenêtres, des maisons locatives, des fermes à dômes inspirés de ceux d'Outre-Sarine.

Nos localités, c'est le train du monde, perdent ainsi à la longue leur caractère local. On veut à tout prix imiter la ville. La tuile et la tôle ne tarderont guère à faire disparaître le tavillon, l'"arcelle" de nos devanciers qui s'harmonisait pourtant si bien à la monotonie du paysage.

Des siècles durant les générations qui se succédèrent dans le Haut-Valton demeurèrent fidèles au plan de construction introduit par les premiers colons.

Dès l'aube du moyen-âge, à en juger par les fioles jadis découvertes dans un plantage du Vieux-Mothier, la Vallée fit connaissance avec le verre. Ces récipients provenaient, pensa-t-on, de l'infirmerie du monastère.

Il semble donc normal que l'établissement religieux du Lieu ait disposé de verrières.

On en peut avancer autant du couvent des Prémontrés. Les baies du chapitre, du prétoire et du greffe, dont l'encadrement subsiste, eurent dès 1126 des châssis vitrés.

Rien ne permet par contre d'avancer que les maisons bourgeoises de la Villa de Loco faisaient usage du verre. Les documents demeurent muets à cet égard.

Il convient de descendre jusque vers la fin du XVII^{ème} siècle pour constater que l'église de St. Théodule du Lieu était pourvue de fenêtres en "rondons" probablement enchassés dans du plomb.

Mais, de ce temps-là, des verriers exerçaient leurs talents sur divers points du territoire comier. Sans doute livraient-ils en masse ces "chèbes de rondons", appelées "Butzcherbe" dans la partie allemande de la république. On se croit donc fondé de supposer que les bourgeois utilisèrent les vitres de Praz Rodet dès 1559.

Aucune de ces fenêtres aux minuscules carreaux ronds ne subsiste, à ma connaissance du moins.

L'éclairage se perfectionna. La vitre plate de petit module fit apparition, au XVIII^{ème} siècle apparemment. Il existe encore maints spécimens de ces fenêtres à multiples carreaux (32 au maximum), pourvues d'un minuscule quichet. D'abord enchassées dans la rainure, puis maintenues en place par des quarts de rond, les vitres, faute de ciment ou de mastic, faisaient souvent entendre un cliquetis significatif.

La dimension des carreaux s'accrut. Les fenêtres à guillotine entrèrent en faveur. La partie inférieure du châssis pouvait glisser sur la tranche supérieure, permettant ainsi de mieux aérer les pièces. Une ou deux bûches soutenaient l'échafaud. Par malheur un coup de vent ou la tête d'une personne curieuse venait parfois troubler l'équilibre, et il arrivait ce que l'on devine! Bon nombre de fenêtres du type à guillotine aujourd'hui centenaires demeurent en usage, dans les hameaux surtout.

Puis la fenêtre à deux battants, à crémone et espagnolette, entra en scène. Elle ne tarda guère à se substituer aux croisées du type désuet.

Une lucarne au petit toit à deux pans éclairait parcimonieusement les galetas des fermes basses. Quelques-unes de ces lucarnes à pignon

sur rue, vieilles de trois siècles, tiennent encore le coup en dépit des aquillons qui balayent notre Vallée comme nulle autre. 183

Jusque vers 1780, maisons basses et à étage étaient pourvues de fenêtres géminées dites à "pilettes". Un mince trumeau de pierre séparait l'une de l'autre ces baies hautes et étroites. De solides barreaux de fer protégeaient les fenêtres du rez-de-chaussée tant on redoutait les rôdeurs et les fauves. A de rares exceptions près, ces barreaux disparurent une fois la sécurité assurée. Les creux où ils se trouvaient scellés se distinguent encore, même s'ils furent bouchés par du ciment.

Dans de rares cas, les fenêtres jumelles de l'étage sont de plus petit module que leurs correspondantes du rez-de-chaussée. Cette disposition à quelque chose de gracieux.

Quelques façades aux fenêtres géminées demeurent dans leur intégrité. La plus remarquable se rencontre au hameau de Chez Villard. Non moins de douze baies groupées deux à deux apparaissent. Une treizième domine la porte d'entrée longue mais étroite, ainsi qu'un perron élané. Cette construction remonte au milieu du XVIII^{ème} siècle.

Au temps de la révolution, la disposition des fenêtres changea. La mode des fenêtres équidistantes, sans doute venue par le canal des maçons du Jura français, s'implanta. Rarissimes désormais les nouvelles maisons aux baies vieux système.

Ce fut aussi vers ce temps-là qu'apparurent les châssis doubles dits fausses-fenêtres, dont la première mention dans un livre de raison remonte à 1780.

Au midi surtout les fenêtres de la façade latérale apparaissent surmontées d'un étrange dôme en saillie dit chapeau.

Le développement industriel contribua largement à la disparition progressive des fenêtres construites selon le vieux système. On ne regarda pas d'éventrer les façades pour y loger des croisées au goût du jour. Elles assuraient aux horlogers la clarté nécessaire à l'exécution d'ouvrages délicats.

Quant aux lignes de vulgaires fenêtres d'atelier se touchant ou presque, elles datent du siècle dernier.

De la route, vous pénétriez de plein-pied dans le névau, sorte de renforcement pratiqué face à la grange et à l'étable¹. Cet espace demeurait d'ordinaire ouvert toute l'année. Certaines fermes tenaient toutefois en réserve une paroi à glissoire, à mettre en place aux premiers frimas.

Le névau rendait de précieux services. Le paysan y sciait et fendait son bois à l'abri. Il y écorçait ses pieux sur le banc d'âne, tressait des paniers, procédait à une foule de menues besognes trop longues à détailler.

Les ménagères appréciaient le banc adossé à gauche, au mur de la chambre de ménage. Elles y venaient filer leur quenouille, corder leur laine, épilucher les légumes, peigner les fillettes.

Le soir venu ce banc rustique accueillait les amoureux. Des chanteurs des deux sexes y faisaient entendre leur répertoire. Parfois le concert se prolongeait tard dans la nuit. Mais c'était si joli que le propriétaire le plus grincheux, troublé dans son sommeil, n'avait garde d'intervenir.

Un plan incliné séparait le névau du plancher de la grange. Ce dernier, bâti, exhaussé, chargé et tendu en ressort pour le battage, méritait bien son nom de pont de grange.

Au linteau de la porte de grange, aux battants rabattus pour la nuit et durant l'hiver, de curieuses inscriptions plus ou moins versifiées, se lisaient parfois.

Des bras de soutènement disposés obliquement reliaient le fronteau, la paroi qui domine la porte de grange, aux chevrons du toit (XVII^{ème} siècle); ces bras faisaient exceptionnellement voir des enjolivures aux couleurs bernoises en rappelant des points d'exclamation.

A droite du névau, un escalier de bois tendait au soleret, sorte de bûcher en prolongement du fenil.

Une porte pratiquée au fond du névau, à l'angle gauche, en arrière du banc des amoureux, conduisait dans le vestibule qui traverse le bâtiment de part en part.

1. Auguste Piguet traita le sujet du névau (nèvo) pour la revue "Folklore suisse", no 2, année 1944. On pourra s'y référer pour d'autres détails sur cette partie de la maison si caractéristique de notre contrée, outre les cantons de Neuchâtel et de de Berne, et de la Franche-Comté qui connaissent aussi cette particularité dans leur mode de construction.

Dans les fermes du XVIII^{ème} siècle, le banc du névau manque. La base d'un escalier tendant à l'étage en occupe l'emplacement. La balustrade ajourée témoignait d'un goût artistique trop rare dans nos vieilles maisons.

Le long corridor transversal débouche souvent dans un réduit situé à l'arrière de la grange, le névau derrière. Une écurie réservée à l'indispensable cheval en constituait parfois le prolongement nord.

Quatre portes en général s'ouvraient sur l'allée. D'abord celles des deux névaux à chaque extrémité; puis, à droite, celle qui mène au pont de grange; enfin une seule porte, à gauche, celle de la grande cuisine. S'il existe, dans d'anciens bâtiments, une cinquième porte menant directement à la chambre de ménage, vous pouvez parier qu'elle fut percée à une époque assez récente.

Une muraille de 60 cm d'épaisseur sépare le corridor des pièces d'habitation.

La porte franchie, nous pénétrons dans une vaste pièce toujours dans la pénombre, la cuisine. Elle n'a pas de fenêtres. La lumière lui vient d'en-haut, par la grande cheminée sous laquelle les ménagères peinaient à cuisiner sous cette clarté parcimonieuse tandis qu'un courant glacial s'abattait sur leurs épaules. Cette ouverture quadrangulaire mesure quelque 5 mètres de côté à la base, à la hauteur du plafond. Elle constitue deux pyramide tronquées superposées. Au faite du fût supérieur le vide se réduit à 1 m².

De lourds volets de bois, solidement ferrés, les manteaux, peuvent être manés d'en bas au moyen de deux chaînes. On les tient plus ou moins ouverts selon le temps qu'il fait.

La pyramide tronquée inférieure de la cheminée repose sur quatre colonnes d'une grande robustesse placées à deux mètres au-dessus du foyer. Ces sommiers reposent sur les murs séparant la cuisine du corridor et de la chambre de ménage. Les deux autres, reliés aux premiers par des mortaises à toute épreuve, manquent de soutien.

Ces cheminées béantes qui dominaient l'âtre, dites bourguignonne, ne furent plus construites au siècle dernier déjà. La pierre devint la règle. On procéda à la longue à la démolition de la plupart d'entr'elles. Celles qui subsistent sont fort appréciées pour le fumage des salaisons, à condition de n'y brûler que du bois.

Le foyer reposait sur un dallage plus ou moins spacieux qui revêtait parfois la cuisine entière. L'un des bords de ce foyer s'appuyait à l'épaisse muraille séparant la cuisine de la chambre de ménage. Les flammes venaient lécher, parfois jusqu'à la rougir, une plaque de fer à initiales et date encastrée dans le mur à l'arrière du foyer, le contre-feu.

La bouche du four s'ouvrait dans l'une des murailles, face au foyer généralement.

Un robuste escalier de bois tendant à la salle de l'étage s'accrochait à l'une des faces de la pièce, s'il ne se trouvait parfois au névau devant.

La fenêtre de la cuisine et l'évier, rarissime à la Vallée, étaient l'apanage des propriétaires huppés.

Cette cuisine à courant d'air, si peu confortable qu'elle fût, satisfaisait aux modestes besoins de la famille. On y préparait les repas, on y mangeait, on y passait les longues soirées d'hiver à travailler ou à deviser devant les troncs embrasés. La chaleur dépassait-elle les bornes, des sortes de chénaux de bois servaient de protection aux genoux. Ces engins, oubliés depuis des générations, répondaient au nom curieux d'"haucalles".

De la ~~to~~ soit cuisine, on passait à la chambre de ménage par une porte pratiquée dans un mur de 60 cm d'épaisseur. Deux fenêtres géminées assuraient à la pièce plus profonde que large une clarté médiocre. On l'appelait le poyle.

Un seul moyen de chauffage à l'origine: la plaque ou contre-feu encastree dans le mur à l'arrière du foyer.

Devant la plaque se voyait un curieux renforcement aux trois flancs en biseau pour faciliter le rayonnement de la chaleur. Les vieux aimaient s'asseoir sur le rebord du plancher, les pieds dans la cavette. Ils y faisaient, disait-on, le "cafonnet" (la sieste).

Le cavet, variante de cavette, présentait quelque danger pour les bambins fôlatrant dans la chambre de ménage. L'un d'eux ne s'en vint-il pas buter contre la plaque incandescente? La peau de la joue resta collée au fer. Le pauvre porta sa longue vie durant les traces de sa mésaventure (1822).

Au-dessus de la cavette on avait coutume d'aménager des placards dans la muraille. Ils répondaient au nom de buffets de la plaque.

Les fourneaux firent leur entrée dans les cures d'abord, au cours de la seconde moitié du XVII^{ème} siècle. Il s'agissait d'abord de fourneaux en pierre, apparemment circulaires. Puis vinrent des fourneaux de molasse, de catelles, que les poëliers du dehors, dénommés "catalans", venaient poser eux-mêmes. Enfin on installa des fourneaux de fer dont les plus petits, à trois pieds, nous arrivèrent de France il y a un siècle et demi environ.

Quelques chauffe-panses nous sont signalés au XVIII^{ème} siècle dans les auberges. C'étaient des cheminées d'appartement. Les fourneaux de fer à trois pieds, puis à quatre pieds, les potagers, vinrent faciliter le travail de la ménagère.

En prolongement ouest de la cuisine, il y avait d'ordinaire une pièce parcimonieusement éclairée, la chambre derrière, "tsaubretion" de dimensions réduites.

A l'étage, aménagée après coup, la salle se trouvait droit au-dessus de la chambre de ménage.

Le grenier renfermait l'inévitable arche à grains, généralement à trois archauds ou compartiments pour les diverses espèces de blé. Ces arches massives et mobiles se fabriquaient à domicile. La mienne date de 1729.

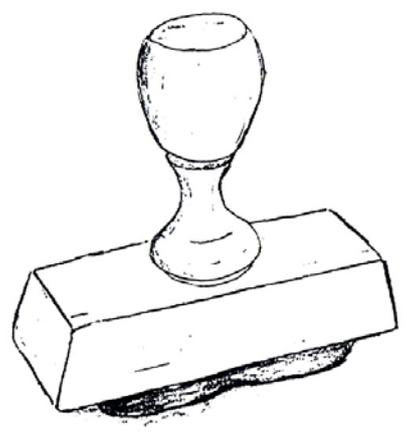
De rares greniers font voir des compartiments fixés à la paroi qui pouvaient s'ouvrir sur le devant grâce à la double rainure qui permet aux planches de glisser. Mués en dépotoir, les greniers d'aujourd'hui renferment parfois des colliers ou harnais, des instruments aratoires, des pots de confiture, bref, un vrai capharnaüm.

La disposition des locaux telle qu'on vient de l'exposer se rapporte aux fermes à façade tournée vers le levant. Certains bâtiments offraient des conditions opposées, la grange et l'étable s'ouvrant vers l'occident en suite de la conformation du sol, de transformations plus ou moins récentes ou d'un déplacement de la route. Ainsi une quantité de bâtiments sur la rive droite du lac de Joux et de l'Orbe, offre des conditions semblables; leur grange et étable ouvrent vers occident.

Les fermes établies à proximité d'un ruisseau durent plus ou moins tenir compte de la direction de celui-ci.

Au Pont, les ruraux qui jadis donnaient sur le lac, se voient de plus en plus relégués à l'arrière, côté montagne, pour des raisons d'esthétique.

A l'Abbaye, granges et étables provenues du déplacement du monastère, s'ouvrirent où faire se put, sans préoccupation d'orientation.



Nous placerons ici le passage du poète Goethe en notre Vallée, et tout particulièrement au Brassus les 24 et 25 octobre 1779. La description de la maison particulière où il passa les deux nuits de son séjour, nous permettra ainsi d'ajouter quelques éléments à notre étude sur la maison comblère (Ndr).

L'écrivain allemand accompagnait le duc Charles-Auguste de Saxe-Weimar et le baron Wedel. Les quatre cavaliers, un capitaine leur servait de Cicerone, partirent de Rolle dans l'après-midi du 24 octobre 1779. La nuit les surprit en route. La lune, presque pleine, se leva. Parvenus au Marchairuz en trois heures, les voyageurs eurent apercevoir un lac. C'était un épais brouillard recouvrant la Vallée. L'astre des nuits, en s'y plongeant, s'entourait d'un halo de toute splendeur, sorte d'arc-en-ciel lunaire. Schiller eut l'occasion de lire l'épître de son collègue sur ce sujet. Il s'en inspira, a-t-on prétendu, pour faire prêter, sous un arc-en-ciel lunaire, aux représentants des trois vallées le serment de délivrer leur patrie (Guillaume Tell; acte II, scène 2).

Il paraît singulier d'évoquer un arc-en-ciel lunaire au coucher du soleil. Peut-être Goethe assista-t-il au même spectacle grandiose que vit votre serviteur ? C'était en 1910. Le brouillard remplissait la Vallée, il recouvrait même la chaîne du Risoud. Le soleil, en s'enfonçant dans le gris linceul, lançait des gerbes d'or, rappelant une aurore boréale. Dans mon éblouissement il me revint à l'esprit la description qu'avait faite Goethe d'un même phénomène 131 ans auparavant.

Plutôt que de chercher asile au logis de la Lande hanté par les ouvriers bruyants et animés des forges, les trois cavaliers préférèrent probablement descendre dans une maison particulière. Goethe à ce sujet s'exprime en ces termes :

"La compagnie d'un capitaine nous assura bon accueil dans une maison où il n'était pas coutume d'héberger des étrangers. Elle ne se distinguait en rien quant au style de construction des bâtiments ordinaires, sauf toutefois que le local qui en occupait le milieu servait conjointement de cuisine, de chambre familiale et d'antichambre. De là on pénétrait de plein pied dans les autres pièces. L'escalier tendant à l'étage y prenait aussi naissance. Sur l'un des côtés de ce local le feu brûlait à même le sol sur des dalles. Une vaste cheminée, solide et propre, tapissée de planches, accueillait la fumée. Les portes des fours s'apercevaient dans un coin. Le sol du local était entièrement planchéié, à l'exception des abords de la fenêtre et de l'évier qui étaient pavés. On distinguait

tout autour, même au plafond sur les poutres, une quantité d'objets de ménage, tous dans un certain état de propreté".

189

La journée du 25 fut remplie par l'ascension de la Dent de Vaulion. Au retour, vers les quatre heures, les excursionnistes trouvèrent un dîner refroidi. L'hôtesse s'excusa en assurant qu'il avait été à point vers midi. Les jeunes étrangers n'y firent pas moins grand honneur.

Le lendemain ils s'attaquèrent à la Dôle puis redescendirent sur Nyon.

Dans quelle maison particulière du Brassus Goethe est-il descendu ? D'aucuns ont déjà cherché à résoudre l'énigme.

Les mots suivants se chargent jusqu'à un certain point de nous renseigner. "Notre maison se dressait au pied oriental du Noirmont. De là nous pouvions assez bien dominer la partie inférieure de la Vallée". Il devait s'agir d'un bâtiment du hameau de Chez Meylan, à condition toutefois d'admettre que le nom de Noirmont s'attribuait alors à toutes les hauteurs qui, de la sommité proprement dite du Noirmont, s'allongent sur plus d'une lieue jusqu'au ruisseau du Brassus. Que Goethe n'ait pas réussi à s'orienter comme tant d'autres visiteurs venant à la Vallée pour la première fois, prenant le N.E. pour l'Est véritable, il n'y aurait rien d'étonnant à cela.

Le passage du poète par la Vallée passa inaperçu. Aucune tradition locale ne s'y rapporte. Cela n'a rien pour étonner. Le Goetz et Werther avaient seuls fait connaître les talents de ce jeune homme de trente ans. La célébrité mondiale ne devait lui venir que plus tard .

1. Consulter au sujet du voyage de Goethe à la Vallée de Joux, le no 4 de la série "voyages à la Vallée de Joux", paru aux Editions le Pèlerin, 1978.

Voici venu le moment d'examiner les objets qui garnissaient les pièces de l'habitation. Reportons-nous en pensée au début du siècle dernier.

La chambre à tout faire, le poyle, servait à la fois de dortoir, de nursery, d'atelier. Les murs en étaient entièrement, ou en partie boisés. Les murailles demeurant dans leur nudité, il convenait de les passer périodiquement à la chaux.

Les papiers-peints aux couleurs criardes firent apparition assez tard sous le nom de tapisserie.

Rares les meubles, sauf chez quelques familles huppées.

Le lit familial à ciel de lit et à rideaux, déjà connu chez nous au XVIII^{ème} siècle, occupait l'un des angles de la pièce. Ces précieux rideaux d'indienne permettaient aux vieux parents de se livrer de bonne heure au repos. Les inventaires mentionnent des évergettes (vergettes) de lit en fil de fer fournies par les Vandelle du Brassus. Nous ignorons de quoi il s'agit au juste. Alors que les jeunes éléments de la famille devisaient gaîment, accroupis autour de la cavette, grand-père et grand-mère disparaissaient derrière leurs rideaux. Ils ne tardaient guère à s'endormir, un peu de surdité aidant, en dépit du caquet et des fusées de rire de leur progéniture.

Originellement en simples planches mal dégrossies et à peine ouvragées, le lit prit à la longue un aspect moins rustique. La paillese régna longtemps en maîtresse incontestée. Le remplissage en feuilles sèches de hêtre (foliasse) s'opérait en octobre, par une journée ensoleillée et à peu de distance des habitations. Les gens du hameau accouraient en force. C'était une vraie réjouissance villageoise. Les gosses s'empressaient de mettre le feu aux tas informes des menus fragments dégorchés des paillasses. Les fourres remplies de feuilles bien sèches reprenaient, rebondies, le chemin du logis sur des claies dites "pö".

Le remplissage se faisait-il en paille, les déchets ne sortaient pas de la maison, précieux qu'ils étaient comme litière pour le bétail.

Le contact direct de la paillese, désagréable à certains épidermes, pouvait s'éviter en glissant un mince matelas de bourse d'avoine sous le drap de lit. Chaque ménage se servait d'une ou de plusieurs "vouânisses".

Les matelas de crin donnèrent peu à peu le coup de grâce à leurs humbles prédécesseurs. Ciel et rideaux de lits résistèrent un peu plus longtemps à la vague du progrès.

Un ou deux chariots à roulettes, soit lits d'enfants, nichaient pendant le jour sous le grand lit des parents. Le soir on les faisait sortir de leur cachette.

181

La garde-robe, double ou simple, en bois dur ou en vulgaire sapin, trônait non loin du lit nuptial. Elle remplaçait avantageusement les coffres d'autrefois maintenant relégués au galetas. Le village des Bioux se livra longtemps à la fabrication des coffres et des armoires destinées aussi bien aux gens du bas qu'à ceux du haut. Les menuisiers les transportaient de préférence au marché de Morges. Fiancées et fiancés faisaient grand cas de ces meubles de toute solidité. Ces coffres et armoires n'avaient malheureusement aucune prétention artistique. Certains particuliers s'en tirèrent beaucoup mieux, confectionnant à leur propre usage des armoires, des secrétaires, des commodes ou canapés aux formes élégantes, à la marqueterie compliquée.

De nombreux placards, buffets pour les Combiens, s'approfondissaient dans les murs.

Une table plus ou moins ouvragée occupait le milieu de la pièce. Divers sièges, quelques-uns en noyer, entouraient celle-ci.

Les établis d'horloger occupaient le devant de la pièce. Il s'agissait non de meubles mobiles, mais d'un prolongement en bois du soubassement des fenêtres. Cette tablette atteignait parfois un mètre de largeur. Ainsi l'artisan pouvait y déposer ses outils, ses cartons ou casiers à portée de la main. Deux étaux, parfois trois, s'agrippaient au rebord de l'établi. Dans l'un des angles de la pièce, une layette d'horloger dite commode, faisait voir ses multiples tiroirs. L'inévitable crachoir dissimulait sous l'établi sa sciure malodorante. La génération actuelle y a renoncé; on ne peut que l'en féliciter.

Le chef de famille ou l'un des siens s'adonnait-il à l'industrie lapidaire, les lourds établis mobiles aux roues de plomb et de cuivre mues par une rustique pédale, se plaçaient aussi près des fenêtres que possible. Ces meubles encombrants se voyaient souvent relégués à la "chambre derrière".

Le rouet, la quenouille emplumachée de filasse, le dévidoir aux cabarets remplis de pelotons de fil, des paquets d'ouvrages, complétaient le décor de la chambre de ménage.

De rares lithographies au cadre noir décoraient parfois ou murs. Venues de France, d'Outre-Sarvine, ou d'Allemagne, sans doute par le canal des marchands forains, elles représentaient des batailles de l'époque impériale, des généraux de l'Empire, des scènes d'histoire suisse ou des épisodes de la légende de Geneviève de Brabant.

De rares aquarelles de l'époque subsistent. L'une, d'Auguste Piot, représente le village du Sentier vers 1810. D'autres, du peintre amateur Constantin Piquet, avaient pour sujet certains hameaux ou des membres de sa famille.

A une époque plus récente le pasteur Charles Recordon peignit une série d'églises et de cures du canton, entr'autres celles de la Vallée. Il s'agit ici d'aquarelles, là de sépias ou de dessins à la plume.

Dix vues de la Vallée dessinées puis lithographiées par J. Devicque en 1852, trouvèrent de nombreux amateurs chez nous.

Les daguerréotypes vinrent aussi décorer les poyles des ménages aisés.

Des artistes de passage se chargèrent à plusieurs reprises de faire le portrait des personnages en vue. Maints échantillons de leur art demeurèrent ainsi, jalousement gardés par les descendants des portraiturés.

A la cuisine, deux chenets de fer cru servaient à soutenir les tisons incandescents.

Les pieds sur les chenets,
Dans sa vieille bergère
Là qu'il lisait le jour
Et sommeillait le soir.

Eugène Rambert.

Le laudier lui aussi de fer cru, dont les inventaires font de fréquentes mentions, n'était qu'un chenet de plus grandes dimensions.

Suspendus de chaque côté du contre-feu, on pouvait voir un tire-braise, des fers à gaufre, parfois une poêle géante au manche de quatre pieds de longueur.

La crémaillère de fer doux haut fixée à la muraille tournait à volonté sur deux pivots, "les toeurbaus". Le chaudron familial fumait, suspendu à un crochet au-dessus du foyer grâce à un système de crans. Une bonne odeur de soupe aux choux et au lard remplissait la sombre cuisine.

L'humble lampe à huile, le "kruaiju", telle à peu près que les Romains nous l'avaient transmise, trônait dans une niche du mur dite "carbonnette".

Un ratelier rustique d'adossait à l'un des murs. Deux chandeliers lui-saient dans la pénombre à côté de la vaisselle d'étain et de la faïence

aux dessins bleus sur fond blanc. Une imposante cafetière d'étain

ou de cuivre, puis en fer blanc, vulgairement appelée "chaffetaume", ne manquait jamais. Sur l'un des rayons, une seille et sa poche de cuivre servait à désaltérer les gens de la maison, les visites, les journaliers, les voisins. Chacun pouvait y puiser. Nul ne songeait à s'en formaliser.

Au fond de l'un de ces anciens vesselliers se lit le sage précepte: "Suivant ta bourse gouverne ta bouche".

Lorsqu'on ne faisait pas au four, son encombrant mobilier, pelle, ringaud, tire-braise, balai (écové), disparaissait dans l'antre noir. Une lourde plaque de fer en masquait l'entrée. Elle reposait, faiblement inclinée, sur un rebord de pierre, l'autel du four (oté daou foué).

Un cendrier s'approfondissait dans un coin. On y déposait les cendres de bois en vue de la prochaine lessive.

Une robuste table à manger, souvent à croisillons, occupait le milieu de la cuisine. De simples bancs, des escabeaux, des lourdes chaises Henri II fabriquées à la maison, l'entouraient.

Ces tables en avaient remplacé de plus anciennes d'un type curieux. On y voyait deux rangées de godets creusés dans l'épais madrier servant d'assiettes. Un système de rigoles les réunissait. Il suffisait de verser le potage dans la cavité supérieure pour remplir les autres grâce à la faible inclinaison de la table. La vaisselle se lavait naturellement en un tour de main. Toutefois, lors de la campagne du Sonderbund, les tables à godets n'étaient plus qu'un souvenir à la Vallée. Nos soldats, stationnés dans région d'Evionnaz, furent des plus amusés de voir les Valaisans fidèles à ce système désuet.

Contre la muraille, à deux pas du foyer, mais chez les gens huppés seulement, s'appuyait un singulier récipient de pierre creusé à la façon d'une auge, le mortier à braises. Un inventaire de 1760 en révèle l'existence chez nous. Le soir, au moment du couvre-feu, la prudente ménagère y déposait des charbons ardents entre deux couches de cendres. Elle était sûre de pouvoir au matin en faire jaillir une belle flamme sans avoir recours au briquet.

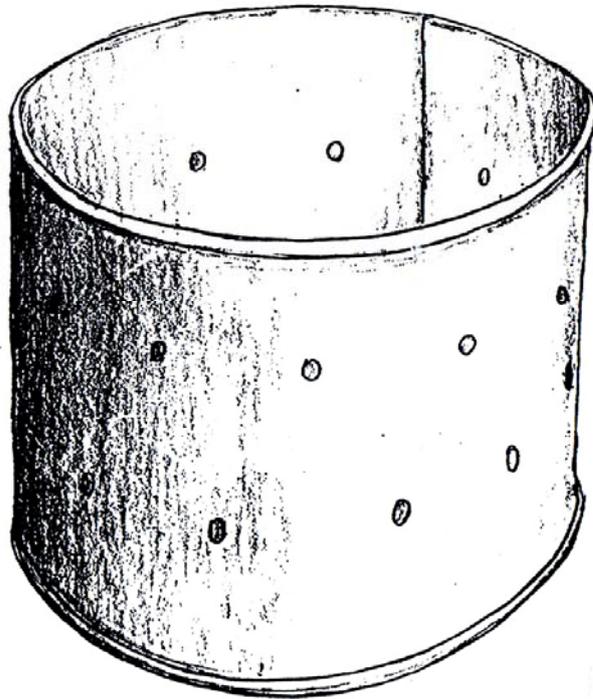
Au plafond, à de grosses poutres apparentes, des plaques d'amadou achevaient de se dessécher en compagnie de chaînes de morilles. Un autre clou supportait un paquet d'allumettes soufrées, les clairons. Il suffisait d'approcher l'une d'entr'elle du foyer pour la voir s'enflammer. En un clin d'oeil on parvenait ainsi à allumer la chandelle, le fallot ou la rustique lanterne.

Une planche fixée entre deux poutres laisse deviner une grosse boîte de copeaux de fabrication bois-d'ammonière. Que peut-elle bien renfermer? Une provision de chiendent bien lavé, puis desséchée. Rien de tel que de boire sur le "grammon" en cas de refroidissement.

Suspendu à une poutre, un baril de cinq pots attend le moment d'être rempli de petit blanc pour rafraîchir laboureurs, faneurs et moissonneurs. Ce joli bossaton, cerclé comme un tonneau, pourvu d'un quillon à vis, est l'oeuvre du maître de céans, boisselier à ses heures.

194

Moule à vacherin en fer blanc



Diamètre: 21 cm.

Hauteur: 15 cm.

Les colons établis au Lieu sous la houlette plutôt impérieuse des abbés de Joux, venaient en majeure partie des coins favorisés de la plaine vaudoise et des bords du Léman. Ils s'essayèrent à appliquer les procédés de culture du bas pays aux nécessités du sol avare de leur nouvel habitat.

A tout seigneur tout honneur. L'antique araire nous occupera tout d'abord.

Les renseignements sur les charrues utilisées du XV^{ème} au XVIII^{ème} siècle nous font défaut. Le plus ancien échantillon connu sommeilla des générations durant dans l'abandon avant de prendre le chemin de Bâle. Les amateurs de choses anciennes pourront y voir ce qui subsiste de cette lourde charrue de bois contre-bardé de tôle¹.

Les herses, massives et encombrantes, revenaient assez cher; aussi de petits propriétaires s'associaient-ils pour s'en procurer une en commun. Les parts s'héritaient ou se vendaient.

Moins fréquents encore les rouleaux ou "rebattes". Les gens du commun cherchaient à les emprunter aux heureux propriétaires. Les inventaires du milieu du XVIII^{ème} siècle ne font encore aucune allusion à ces lourdes masses. Elles durent faire leur entrée plus tard.

Fourches et râtaeux se fabriquaient et se réparaient à domicile, au cours des longs mois d'hiver. La fourche d'autrefois, plate à l'exception des cornes de vaches (comons) fichées aux trois pointes, désavantageaient ceux qui s'en servaient. On ne devait pourtant pas ignorer, de ce temps-là, l'art de courber le bois. De nouvelles fourches à extrémités élégamment recourbées et combien plus maniables firent apparition aux foires au milieu du XIX^{ème} siècle. Toutes nous venaient de la plaine. Le Combiere, on s'en étonne, préféra les acheter que d'adopter ce nouveau système de fabrication.

Le râtaeu était facile à fabriquer. Les vieillards s'en chargeaient volontiers. On pouvait les voir occupés, en veillée, à arrondir au moyen d'un simple couteau les bâtonnets destinés à servir de dents; à percer dans une liste de bois des trous en enfilade; à adopter à un long manche (l'ata) la tige munie de ses dents au moyen d'étais également de bois ou de solides racines.

Par nécessité, chaque cultivateur devait s'improviser, dans une certaine mesure, charpentier, boisselier ou charron. Dans nombre de fermes l'on parvenait à produire un fléau, un van, une brouette, un chariot à deux roues, voire un char à foin à quatre roues.

1. Le lieu où a été exposée cette charrue n'a pas été spécifié par le professeur Piquet. Il s'agit probablement du musée national.

L'étable, aux fenêtres rares et petites, était mal éclairée, peu ou pas aérée. Il existait même des étables tout-à-fait borgnes.

Une fois habitué à la pénombre, l'oeil distinguait, suspendu ou accroché quelque part, l'indispensable chaise de vacher (boutacu) à pied carré ou tourné, muni d'une pointe. Une courroie permettait de le fixer à la ceinture du trayeur.

Une sorte d'étagère reliant deux poutres du plafond abritait l'étrille, la brosse et la boîte à graisse. La tâche (tatse), récipient de cuir pour le sel et gobelet à graisse attenant, se rencontrait dans les chalets de montagne.

Dans un coin, appuyée à la muraille lépreuse, nous distinguons vaguement: la pelle carrée de bois, dite rabliot, servant à glisser le fumier vers la raie, dépression à l'arrière du bétail où coule le purin, le balai de bouleau (biolle) et la brouette à fumier (bèluyetta) et "un tri", soit trident¹.

A la muraille s'adossait certaine chaise percée répondant au nom de "benna", inévitablement flanquée de deux monceaux de ramilles vertes de sapin (dé) à une époque où le papier n'abondait pas.

La lourde caisse à purin, dite beluyè, tantôt montée sur roue, tantôt transportable au moyen d'une civière, servait à vider le creux à purin de son lisier lorsque la nécessité s'en faisait sentir.

Cette cassollette odoriférante et encombrante se remisait d'ordinaire au névau. Un puisoir (pouaijaou) en était le compagnon naturel. Il importe de ne pas confondre cette caissette carrée et mobile avec le puisoir rond au manche fixé obliquement qui servait à projeter sur les prés le fertilisant liquide en longues traînées².

1. NdlR. Sauf erreur le trident avait en réalité quatre dents. Pour la simple raison qu'une fourche a trois dents, utilisée de préférence pour les foin, n'aurait pas permis de déplacer le fumier, les fourchons étant trop écartés.

2. Pergues au pays de Neuchâtel; terme apparenté à notre désuet "perdzolayè"; l'un et l'autre dérivés de pergere - diriger vers.

Les terres cultivables se fractionnèrent de bonne heure dans nos montagnes. Le livre des reconnaissances de 1489-1490 en donne d'intéressants témoignages. Il n'était guère de vastes domaines d'un seul tenant, à part certaines endominures des Prémontrés. Les plus gros domaines des particuliers, de 20 à 30 fauchées, comprenaient une série de parcelles égrenées. Les petits domaines d'une dizaine de "falciatas" ou moins, l'emportaient en nombre. Cette proportion se maintint au cours des âges jusqu'à tout récemment. Toutefois aujourd'hui la petite propriété est en voie de diminution. Il devient difficile d'être tout à la fois horloger et cultivateur. La grande propriété s'impose.

Dans les conditions passées le nombre des valets de ferme et des servantes demeura toujours restreint.

Le vblè et la sèrvœta qui s'attachaient à leurs maîtres faisaient parfois carrière dans la même ferme. Ils devenaient en quelque sorte membres de la famille, entretenant avec chacun des rapports cordiaux, chôyaient les enfants comme s'ils leur appartenaient, tenaient âprement les intérêts du patron. Ces dévoués serviteurs finissaient paisiblement leur carrière au lieu même de leur activité.

La chronique scandaleuse a pourtant gardé le souvenir de maints patrons au coeur de pierre qui liquidèrent leurs domestiques sitôt que les forces de ceux-ci commençaient à fléchir.

À côté du domestique à l'année ou à vie, les saisonniers jouaient un certain rôle. Les bonnes maisons embauchaient volontiers jeune homme ou jeune fille de la région pour la durée des semailles, des foins ou des moissons¹.

Cette pratique subsiste pour les fenaïsons seulement. Mais ce sont, depuis je ne sais combien de générations, des faneurs (saëtã) qui nous viennent de la plaine. Ces ouvriers, souvent propriétaires chez eux, viennent travailler quelques semaines à la montagne plutôt que de rester désœuvrés une fois leurs propres foins remisés. Qualifiés de "pégans", ces rudes travailleurs se distinguent d'emblée par leur accent spécial qui trahit la Côte, le Gros de Vaud ou Fribourg..

Au siècle dernier les établissemens d'horlogerie de quelque importance avaient leur pommeau. Ce jeune commissionnaire avait surtout pour mission de porter de l'ouvrage aux ouvriers disséminés dans les villages, hameaux et maisons foraines; comme aussi celle de rapporter au comptoir les mouvements confiés. Le pommeau logeait et mangeait chez le patron et devait se prêter à toutes sortes de besognes domestiques. Le régime des fabriques

1; Livre de raison du secrétaire B. Golay; milieu du XVIIIème siècle.

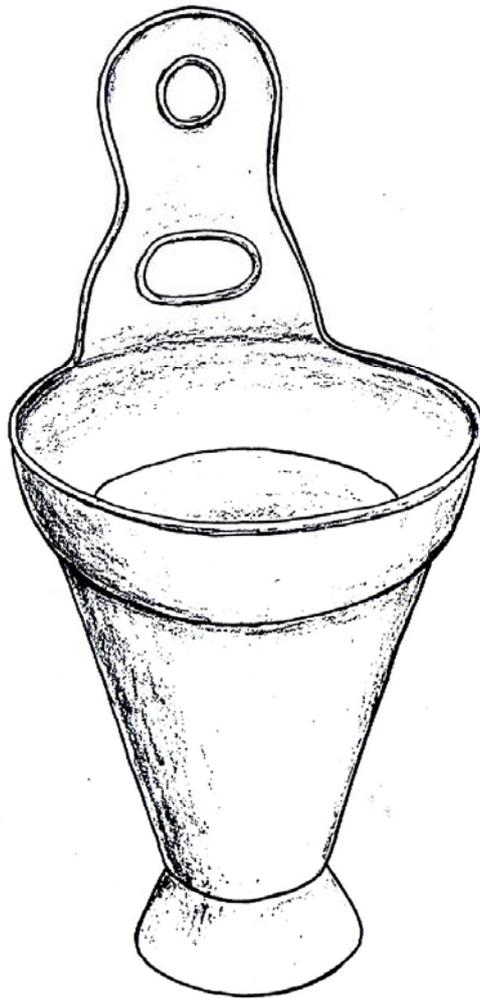
tend à faire disparaître les pommiaux.

198

Rappelons brièvement le souvenir de saisonniers d'autrefois.

Vers le milieu du siècle dernier, antérieurement peut-être, nombre de jeunes filles et femmes passaient chaque année la montagne pour s'engager comme effeuilleuses ou vendangeuses. Une grande licence sévissait, dit-on, à cette occasion; aussi les mamans alarmées faisaient-elles tout pour dissuader leurs filles de s'y rendre.

On trouvera plus en détail ultérieurement la manière dont les petits bergers de chez nous s'en allaient garder le bétail en Bourgogne du 1^{er} juin au 1^{er} novembre. La commission des écoles leur accordait un congé d'été.



Seillon à traire

"Dulce est maiorum versari habitacula"

Bâtiment après bâtiment, rang après rang, la ferme originelle s'était allongée aux deux extrémités. Le long toit de bardeaux abritait non moins de 6 propriétaires.

Toute une troupe d'enfants s'ébattait dans et aux abords de cette volière.

L'un des chefs de famille, marié sur le tard à une jeune femme, se payait une douzaine d'enfants. En 1820, alors que la cadette de la smala avait 4 ans tout juste, le père additionnait ses soixante et dix printemps.

Bien que l'un des fils aînés fut déjà marié, toute la famille persistait, selon la coutume ancestrale, à vivre à même pain et pot.

Le jeune ménage, par commodité, occupait le poyle du bas, les vieux parents la salle de l'étage, les jeunes frères et soeurs les chambres derrière.

Par la force même des choses, les aînés jouaient un rôle de plus en plus important dans la maisonnée. A eux incombait dans une large mesure l'exploitation du domaine et du pâturage de montagne loué de la commune, tandis que le père s'absorbait dans des besognes mal rétribuées de fonctionnaire. Ainsi la maigre succession se trouvera réglée d'avance. Les autres enfants, les filles surtout, devront se contenter de pas grand chose. Il ne faudrait pas voir une application du droit d'aînesse inconnu chez nous¹. Seules les circonstances particulières impliquaient ce genre de règlement. Il pouvait tout aussi bien arriver au cadet de reprendre le train si ses aînés s'étaient établis à leur compte.

Mère et bru se partageaient les soins du ménage, non sans quelques frotements et blessures d'amour propre². Y en avait-il de l'ouvrage à nourrir,

1. Les filles héritaient de biens fonds seulement en l'absence d'un frère.

Aux garçons terres et maison. Leurs soeurs se voyaient régulièrement réduites à leur légitime, consistant en trousseau, en une modeste somme ou en une pièce de bétail dans les familles aisées.

Il sera fait allusion plus bas, au sujet du vêtement, à un intéressant contrat entre beau-père et gendre en 1657 réglant la dot de l'épouse.

2. Dans une localité voisine, trois frères mariés firent de longues années durant ménage commun. Après divers essais peu satisfaisants, on en vint au sage arrangement que voici: chacune des belles-soeurs se chargea à son tour de faire la cuisine pendant une semaine. Les autres, pendant ce temps-là, pouvaient se livrer à la couture et au tricot.

tenir au propre, habiller et raccommo-der une quinzaine de personnes, le vieil oncle Abram-Isaac compris! 200

Aux heures des repas le père, s'il n'était à l'hôtel de ville, occupait la place d'honneur, le bout de la table le plus rapproché du foyer de la vaste cuisine. Chacun des assistants lisait à son tour le bénédicité en ces termes: "Dieu nous bénisse, nous nourrisse, ainsi soit-il, amen".¹

Le vieux père était l'objet d'une vénération particulière. Selon la règle d'alors, tous ses enfants le vousoyaient, même la cadette à laquelle on permit exceptionnellement de tutoyer sa mère. N'a-t-on pas toujours un peu d'indulgence envers les tard-venus ?

L'arrière-saison venue, la cuisine devenait le lieu de rassemblement naturel pendant les longues soirées. Assis sur des bancs, des escabeaux ou des troncs, les adultes égrenaient des souvenirs gais ou tragiques. Les miches, tout oreilles, apprenaient ainsi à connaître les faits et gestes des générations disparues. Comment ne pas palpiter au récit de la lutte contre les fauves, les rôdeurs ou la peste ? Pour la centième fois, sans pourtant jamais lasser les auditeurs, l'oncle Abraham-Isaac racontait sa brouille avec le gnôme bienfaisant de nos chalets, le nyonnèlôu.

La soirée se prolongeait assez tard, car, au bon vieux temps, on ne songeait guère à se lever avant les premières clartés du jour.

Des voisins, des voisines, sachant qu'on veillait chez le Grand David, accouraient, Certains ou certaines, assuraient les mauvaises langues, le faisaient par pure avarice, économisant ainsi leur provision de bois.

De temps en temps, le dimanche surtout, la veillée était consacrée au chant des psaumes. Deux des fils l'agrémentaient en jouant du violon. Ainsi les enfants s'initiaient dès leur bas âge à la musique sacrée. Les mieux doués finissaient par savoir le psautier par coeur, ou presque. En voulez-vous la preuve ? A l'école du Brassus, chaque écolier était appelé à charter un psaume ou cantique à son choix devant les experts le jour de la visite. Or en 1832, une jeune fille à laquelle on demandait de désigner le No préparé, s'écria: "Choisissez-vous-mêmes, Messieurs". Les membres de la commission des écoles désignèrent alors le Cantique no 40, "du rocher de Jacob

1. Le bénédicité ne se dit plus guère de nos jours. Un catéchumène interrogé par le pasteur qui lui demandait: "que dit ton père avant les repas?", répondit après s'être creusé la tête: " le papa, y dit: à présent attaquons"! Hilarité générale, comme on peut le penser.

toute l'oeuvre est parfaite". La gamine chanta d'abord les cinq couplets de l'alto (ancien nom du soprano), pour passer successivement au baryton et à la basse, ce sans absence de mémoire ni bavure.

Si anciens et anciennes se rencontraient, ils en venaient invariablement à traiter de généalogie. La plupart étaient ferrés à glace sur ce chapitre et pouvaient dire en toute sûreté des générations en arrière à qui ils étaient "d'apparent" (d'apàrà), c'est-à-dire à qui ils étaient apparentés. On cultivait bien davantage les relations de famille que ce n'est le cas aujourd'hui; on se "récriait", pour nous servir d'une expression pittoresque du français local adaptée du patois.

De proches parents habitant porte à porte risquaient de se brouiller. Le Combier passa pour singulièrement susceptible (gèfre). Peu suffit à provoquer son ire. La poule du voisin vient-elle picorer les laitues, sa chèvre enjambe-t-elle la barrière, les familles s'en voudront, et pour longtemps.

Rester en bon termes avec des parents domiciliés à quelque distance réussissait mieux. Ces visites avaient lieu une ou deux fois par an, le dimanche. L'oncle et la tante, le sermon terminé, arrivaient juste pour le bouilli dominical. L'après-midi, examen des bêtes à l'étable, de la récolte pendante ou du "techon"¹; selon la saison. Après le goûter la visite se prolongeait tard dans la soirée. On cassait encore la croûte avant de se séparer par des "quand vous revoit-on" ou des "quand nous rendez-vous visite?"

Les importuns ne manquaient pas. Certain cousin crampon (pèdze) vous tombait dessus plus souvent que de raison. Sa famille s'ingérait toutefois à ne pas lui faire sentir qu'il abusait.

Une distinction s'imposait entre les parents du sang et ceux de bois (pàrà dè bó), soit à la mode de Bretagne. Il arrivait pourtant à d'aucuns de faire plus de cas des derniers que des premiers. Tel était fréquemment le cas des pères et mères d'un jeune couple dont l'union donnait toute satisfaction.

Les gracieusetés facilitent les relations entre parents aussi bien qu'entre amis. Alors que la fève brune, autrement dit le café, n'apparaissait encore que sur de rares tables, les dames des meilleures familles se faisaient un plaisir d'inviter leur parenté féminine et leurs amies intimes à prendre le café noir. Seul certain clan s'y trouvait admis. Avoir pris le café chez "la femme au ministre" ou "la femme au syndic", grand honneur!

Certaines dames huppées se distinguaient en offrant en outre un canard à leurs invitées. Bientôt les sucres inbibés d'eau de cerises firent apparition aux repas de noce ou de baptême. Une personne appelée pour la première

1. Tas de foin sur les foiniers.

fais à savourer cette nouveauté sussura à l'oreille de son commensal, confondant deux volatiles d'espèce rapprochée: "Jacques, passez-moi donc encore un de ces pigeons; je les ai trouvés tellement bons!"^{1.}

La nomenclature comblée des degrés de parenté paraît assez pauvre. La plupart des noms répondent au français.^{2.} Les suivants seuls méritent une mention.

Grand-père et grand-mère devenus *grāe père* et *grāe mère*, se disaient *père grā* et *mère grā* en patois.^{3.} S'agissait-il d'aïeul et d'aïeule, *rāvēr* était d'usage (*niō(mā) rāvēr*). *Rōzōvīz*, pour désigner le bisaïeul ou la bisaïeule, s'entendaient rarement.

Les expressions *remué* (e) de germain, s'entendaient pour cousin et cousine au second degré (*zōmyā'dē^{germe}*). Le dernier composant est à peine patois. Preuve de son adoption tardive.

Dzāēdre (gendre) tend à céder le pas à *byd f₁*, c'est-à-dire à beau-fils.

A de notables exceptions près, les obligations matérielles et morales contractées par les parrains et marraines à l'égard de leurs filleuls et filleules tendent à se relâcher. Le temps n'est plus où les noms de compères et de commères (*kūpāri*, *kūmārō*), figuraient sur l'acte de baptême à la suite de ceux des parents du néophyte. *Pārē* & *mārēna* tendent à remplacer les anciennes appellations; *folōēu* ^{& *folōēula*} pour filleul et filleule, deviennent singulièrement désuètes. Qui se rappelle encore du verbe *bātāyē* (baptiser) et de son dérivé *bātāyādze* (baptême) ?

① *Dzāh* *grāe mē* *iac* *ākmē yā* *dē llā*
patzō; *lōz* *ē* *hōvā* *te* *amā* *lō* (1840).

② *far* = *fērā*, *ōhl*, *tātō*, *kūzā*, *kūzōmā*,
grā *ōllā*, *grā* *tātō* (oncle, tante, caennin, caennine, grand-
oncle ou tante).

③ De bonne heure *grā* & *mārē* furent rōzōvīz
une arceuse, mātē & *grā* *grā*.

Les « névau » de la Vallée de Joux¹ – par le professeur Auguste Piguet –

Aussi haut qu'on peut remonter, les maisons d'habitation de la région furent pourvues de murailles. De rares vestiges des XIV^e et XV^e siècle en font foi². Seuls les ruraux exhibaient des parois de bois, reposant le plus souvent sur des soubassements de pierre. Les générations qui se succédèrent dans le Haut Vallon demeurèrent fidèles, jusqu'à une époque récente, au mode de construction apporté par les premiers colons ou adapté par eux à leurs besoins de montagnards.

Toute ferme combière comprenait au midi d'ordinaire une tranche réservée à l'habitation familiale. Le secteur adjacent servait de rural (voir fig. 10).

De la cour ou de la route, on pénétrait de plain-pied ou presque dans le *névau* (en patois nèvo)³. Ce renfoncement pratiqué face à la grange et parfois à l'étable, accusait quelque 3 mètres de profondeur, sur 6 à 10 mètres de long (fig. 11). Cet espace, protégé au midi par le mur épais de la chambre du ménage, au nord par la façade latérale du bâtiment, demeurait généralement ouvert toute l'année. Trois portes s'ouvraient à l'arrière du *névau* : celle du long corridor traversant la ferme de part en part ; la vaste porte à deux battants de la grange (repliés pendant la belle saison) ; la porte, plus étroite de l'étable, parfois séparée du *névau* par une cloison faisant vestibule.

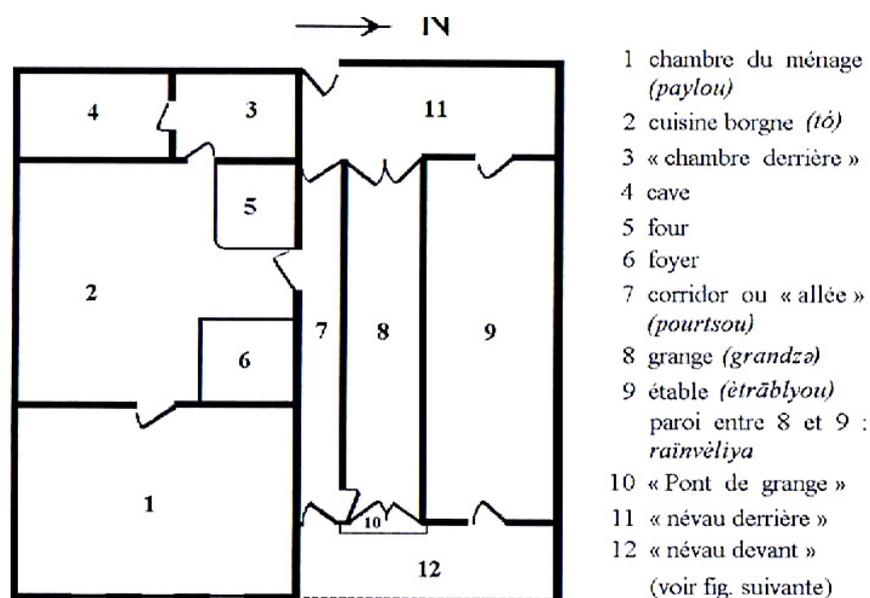


fig. 10 Plan d'une ferme ancienne (dimensions 20 × 20 m)

¹ Folklore suisse.-Bâle.- 34,2 (1944), p. 28-34. NdR : « Néveau » s'écrit plus volontiers de nos jours « néveau ». Nous ne donnons ici que des extraits de l'article.

² Amas de pierres provenant de la ferme des Bassins au Lieu ; reste de celle des « Vieux Chesaux » au Chenit.

³ NdR : mettre accent aigu sur le o final, accent que nous n'avons pas pu intégrer selon notre clavier actuel.

Un plan incliné, haut de 25 cm, séparait le *névau* de la grange. Les chevaux lourdement chargés, redoutaient de franchir ce dernier mauvais pas, glissant de nature et dit le *pont de grange*.

Le gîte où s'enclôsent les madriers de la grange dépasse plus ou moins l'alignement au flanc gauche du pont, formant ainsi une sorte de siège.

Deux bras de soutènement disposés obliquement, reliaient aux chevrons du toit la paroi qui sépare la grange du *névau*. Un cas m'est connu où étais et chambranles font voir des enjolivures en forme de points d'exclamation aux couleurs bernoises. La ferme en question date de 1692. La plupart des étais devenus inutiles, disparurent lors de la fermeture du *névau* par une muraille.

Sur l'un des flancs du *névau* apparaît souvent un rustique escalier tendant au *soleret*, sorte de bûcher, en prolongement du fenil et au-dessus de l'entrée de l'étable.

Du côté opposé au *soleret*, un banc rustique s'adosse à la muraille. Nous y reviendrons tout à l'heure. Si par contre la ferme comprend un étage, on y accède souvent par un escalier fixé au mur de la chambre du ménage. Dans ce cas-là il ne saurait plus être question de banc. Cette rampe, de construction soignée, se termine par une plate-forme sur laquelle s'ouvre la porte de la *salle* (pièce de l'étage faisant pendant à la chambre du ménage (*paylou*) du rez-de-chaussée).

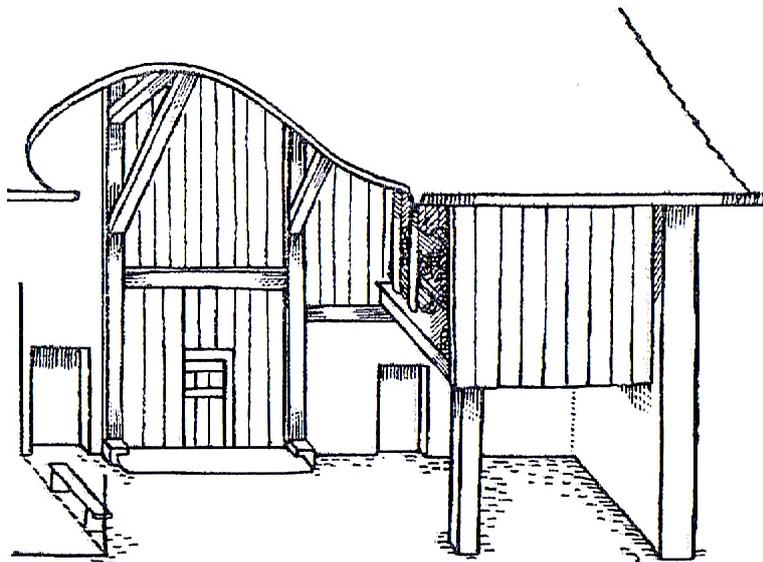


fig. 11 Schéma d'un «névau». De gauche à droite : porte du corridor, porte de la grange, porte de l'étable ; devant l'étable : *soleret* pour le bois ; la partie supérieure du *névau* était souvent fermée par une cloison.

Une balustrade rudimentaire est adaptée à l'escalier. Rares les cas où ajourées, les lattes de bois (*damettes* en français du cru) témoignent d'un brin de goût artistique. Cette lacune surprend chez une population si adroite de ses doigts. La porte du corridor du rez-de-chaussée se dissimule ainsi sous la rampe d'escaliers. En dépit du *beau-jour*, le vestibule demeure alors dans la pénombre.

Dans d'autres maisons anciennes, on gagnait l'étage par une cage d'escaliers appuyée à l'une des murailles de la cuisine.

Lorsque plusieurs bâtiments formaient une rangée, il arrivait à deux névau contigus de n'en former d'un. Aucune barrière ne se glissait entre deux. Au fond clapotait d'ordinaire la fontaine commune à l'agglomération. L'un de ces *névau* communs n'a pas changé d'aspect depuis des siècles.

....⁴

Le *névau* rendait naguère de précieux services. Le cultivateur y sciait et fendait son bois d'affouage⁵. Il y écorçait ses pieux au banc d'âne, les appointissant ensuite sur un billot. A l'occasion, on y préparait les *léchers* des bêtes (mélange de son, de fleurs de foin et autres ingrédients). On y tressait de rustiques paniers en racine. Le boisselier d'antan s'y livrait à ses minutieux travaux tant que la température le permettait.

La ménagère appréciait le banc adossé au mur de l'appartement. Elle aimait à y filer sa quenouille, à y carder sa laine, éplucher ses légumes ou peigner ses fillettes. Voisins et voisines s'y attardaient volontiers à deviser.

Le soir venu, le banc rustique accueillait les amoureux. Des chanteurs des deux sexes venaient y faire entendre leur répertoire : chansons sentimentales ou patriotiques françaises ou airs de chez nous. Le concert se prolongeait parfois assez tard dans la nuit. Le bruyant accordéon s'en mêlait trop fréquemment.

Longeons maintenant l'interminable corridor qui sépare du rural les locaux d'habitation (voir fig. 10). Trois portes donnent sur *l'allée*, outre celle par laquelle nous venons de passer. A gauche s'ouvre celle de la cuisine (s'il en existe une autre du même côté, tendant directement à la chambre du ménage, vous pouvez être sûr qu'elle fut percée après coup). – A droite, vous voyez la porte de la grange utilisée presque exclusivement en hiver. – Au fond, voici la porte du *névau-derrière* (en patois *névo dèrrin*). Ce local, toujours fermé, fait pendant au *névau-devant*. Il n'en a pas l'importance, aussi certaines fermes s'en passaient-elles.

Le *névau* ouvert est condamné d'ancienne date. Il y a plus d'un siècle déjà, maint propriétaire, désireux d'être vraiment chez lui, à l'abri des indiscrets, pourvut son *névau* d'une paroi mobile. Elle finit par demeurer en place pendant toute l'année. On en avait assez du bruit fait au *névau*, des cris perçants (*siclées*) des jeunes filles, des tours qu'on croyait spirituel de jouer. Quelques-unes de ces parois protectrices subsistent encore.

Vers la même époque (1820), et pour de semblables raisons, les propriétaires aisés commencèrent à pourvoir leur rural d'une façade maçonnée en prolongement de celle de l'habitation. L'on prit généralement la sage précaution de doter la façade nouvelle de baies du même style et module que celles de l'ancienne façade. A contempler certains bâtiments, nul ne se douterait qu'une

⁴ NdR : suit tout un développement sur les marques et inscriptions que l'on pouvait trouver autrefois dans certain de ces névau. Nous ne reprenons pas cette partie.

⁵ NdR : bois de chauffage.

des moitiés du front vit le jour un demi-siècle après l'autre. Mais la porte de grange franchie, vous retrouverez le *névau* primitif ; vous y distinguerez les mortaises où s'enchaînaient les bras de soutènement.

Les *névaux* ouverts disparaissent l'un après l'autre. Bientôt ils ne seront plus qu'un souvenir. Dans mon petite patelin de Derrière-la-Côte, ils étaient nombreux il y a 60 ans. Aujourd'hui on n'y en compte plus un seul. D'autres localités et surtout les maisons foraines ont heureusement mieux conservé cet élément d'architecture traditionnel.

La vallée de Joux partage avec d'autres régions jurassiennes la particularité du *névau*. On le retrouve plus au nord dans les cantons de Neuchâtel et de Berne. En Franche-Comté limitrophe quelques *névaux*, tout pareils aux nôtres, se voient encore. Qui se chargera avant qu'il ne soit trop tard, d'établir l'aire des *-névaux* d'autrefois⁶.

⁶ D'après les matériaux du « Glossaire », le terme *nèvo* et var. s'emploie surtout dans le Jura vaudois et neuchâtelois (cf. aussi PIERREHUMBERT, 389 ; HUNZIKER, IV, 68 ; BROCKMANN-JEROSCH. – Schweiz Volksleben, II, 121 et fig. 240, 247 ; R. MEYLAN.- La vallée de Joux, 73 et fig 22). Le mot paraît être un dérivé du lat. *nix nivem* « neige » et remonter à une base *nivala*. – Le terme correspondant du Jura bernois est *devant (l') huis* : le renforcement peut y accuser cependant des formes quelque peu différentes. Voir les plans dans Hunziker, vol. IV.